

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SOINS SONORES UNIVERS SON ÊTRE

En vigueur au 1er Septembre 2026

ARTICLE 1 – Champ d'application et cadre d'exercice

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de sonothérapie réservées et effectuées au sein du centre Univers Son Être, situé au 47, avenue de la Libération, 44400 Rezé.

Univers Son Être regroupe plusieurs praticiens indépendants exerçant sous leurs propres structures juridiques (Entrepreneurs Individuels et Société). La prestation est assurée directement par le praticien ou la société intervenante (ci-après « le Praticien »), dûment identifié(e) lors de la réservation et sur la confirmation/facture.

Identité des structures intervenantes :

Le Praticien concerné est :

- **Univers Son Être**, Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 200 €, immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 849870704, représentée par **Manuel Mahé**, en sa qualité de Président – SIRET : 84987070400012
- **Anne Tabakhoff, Vibration de l'âme** EI – SIRET : 52197933600026
- **Jordane Saunal** EI - SIRET : 81472628700026
- **Corinne Martineau** EI - SIRET : 88250643900026

Les praticiens et structures exerçant au sein d'Univers Son Être sont juridiquement et financièrement indépendants. Toute réservation ou achat de prestation engage contractuellement et exclusivement le client auprès du praticien ou de la société qui réalise la prestation.

Les prestations proposées comprennent des séances individuelles (massages et soins sonores solo, duo, trio, quatuor...) ainsi que des séances collectives (voyages sonores, bains de gongs, voyages au tambour, etc.).

Toute réservation implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV vis-à-vis du Praticien qui réalise la prestation.

ARTICLE 2 – Avertissement médical et responsabilité

La sonothérapie est une démarche d'accompagnement au bien-être et au relâchement musculaire et mental. Elle ne constitue en aucun cas un acte médical, paramédical ou

une thérapie médicale, et ne se substitue aucunement à un traitement ou à un suivi médical.

Contre-indications : Les séances peuvent être déconseillées ou soumises à avis médical préalable pour les personnes porteuses d'un pacemaker ou d'un stimulateur cardiaque, les personnes souffrant d'épilepsie, de troubles psychiatriques graves, ou les femmes enceintes (particulièrement au 1er trimestre).

Le client s'engage à informer le Praticien de son état de santé ou de tout traitement en cours avant le début de la séance.

ARTICLE 3 – Réservation et modalités de paiement

1. **Réservation** : Les séances (individuelles ou collectives) se font sur réservation préalable via le lien suivant : <https://universonetre.simplybook.me/v2/>, ou directement auprès du praticien choisi par téléphone/mail.
2. **Tarifs** : Les prix sont indiqués en Euros (€) Toutes Taxes Comprises (TTC) ou Nets de TVA selon le régime fiscal applicable à la structure réalisant la prestation.
Tous les tarifs sont consultables sur le site de réservation ou sur les sites de chaque praticien.

Règlement : Le paiement s'effectue, selon le praticien, à la réservation ou sur place le jour de la séance, par espèces, carte bancaire, chèque, wero ou paiement en ligne.

ARTICLE 4 – Cartes cadeaux et bons d'achat

Émission et validité

Des cartes cadeaux ou bons d'achat peuvent être achetés auprès du Praticien via sa billetterie/boutique dédiée. Chaque carte cadeau est émise au nom de l'entreprise ou de la société du Praticien concerné.

Durée de validité : la carte cadeau est valable pour une durée de 1 an à compter de sa date d'achat. Passé ce délai, elle ne pourra plus être utilisée et son montant sera définitivement perdu, sans possibilité de prolongation ni de remboursement.

Conditions d'utilisation et rattachement au Praticien

Chaque praticien au sein du centre Univers Son Être gère sa propre billetterie et sa propre comptabilité.

Par conséquent, la carte cadeau n'est utilisable qu'exclusivement auprès du Praticien qui l'a vendue et émise. Elle ne peut en aucun cas être transférée, échangée ou utilisée pour régler une prestation réalisée par un autre praticien du centre Univers Son Être.

Réservation et annulation

Pour utiliser une carte cadeau, le bénéficiaire doit réserver sa séance au préalable, selon les modalités habituelles en indiquant le code ou le numéro de la carte cadeau.

Les conditions d'annulation et de report prévues à l'Article 5, s'appliquent également aux réservations effectuées par carte cadeau. En cas d'annulation hors délai ou de non-présentation du bénéficiaire, la carte cadeau sera considérée comme consommée.

Remboursement et échange

Les cartes cadeaux ne sont ni remboursables (même partiellement), ni échangeables contre des espèces.

ARTICLE 5 – Annulation et report

- **Séances individuelles et petits groupes (Solo, Duo, Trio, Quatuor) :**

Toute annulation ou demande de report doit intervenir :

- au moins 24 heures avant l'heure du rendez-vous pour les séances avec Manuel Mahé, Anne Tabakhoff et Corinne Martineau
- au moins 72 heures avant l'heure du rendez-vous pour les séances avec Jordane Saunal.

Passé ce délai, la séance sera due ou le paiement conservé à titre d'indemnité.

- **Séances collectives (Voyages sonores, Bains de gongs, Voyage au tambour etc...) :**

En raison d'un nombre de places limité, toute réservation à une séance collective est ferme. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation du fait du client moins de 48 heures avant l'événement, sauf motif de force majeure justifiable.

- **Annulation par le Praticien :**

En cas d'impossibilité d'assurer la séance de la part du Praticien (maladie, urgence), le client sera prévenu dans les meilleurs délais. Une nouvelle date sera proposée ou la séance sera intégralement remboursée si aucun accord n'est trouvé. Il peut aussi être proposé au client une séance de remplacement avec un autre praticien du centre.

ARTICLE 6 – Retard et ponctualité

Afin de préserver la qualité des soins et le bon déroulement des séances individuelles et collectives :

- En séance individuelle, tout retard du client sera déduit de la durée de sa prestation sans réajustement du tarif.
- Pour les séances collectives, l'accès à la salle ne sera plus possible une fois la séance débutée afin de ne pas perturber le déroulement du soin et l'expérience des autres participants. Les retards ne donneront lieu à aucun remboursement.

ARTICLE 7 – Droit de rétractation (Vente à distance)

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, pour toute réservation effectuée et payée à distance (en ligne), le client dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

Toutefois, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation :

- Si la prestation est exécutée avant la fin du délai de 14 jours à la demande expresse du client, ce dernier renonce expressément à son droit de rétractation dès lors que la prestation a été pleinement exécutée.

- Le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services d'activités de loisirs devant être fournies à une date ou à une période déterminée (séances collectives datées).

ARTICLE 8 – Données personnelles (RGPD)

Les informations personnelles recueillies lors des réservations sont strictement confidentielles et utilisées uniquement pour la gestion des rendez-vous et le suivi de la clientèle. Chaque praticien agit en qualité de responsable autonome du traitement de ses propres données clients.

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données en contactant : universon.etre@gmail.com

ARTICLE 9 – Règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, le client s'engage à contacter en priorité le Praticien pour rechercher une solution amiable. Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, le client consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation :

La Société Médiation Professionnelle

<https://www.mediateur-consommation-smp.fr>

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

Tribunaux compétents

À défaut d'accord amiable ou de médiation et conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client peut saisir soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.